

F17 STOCKAGE OU DISTRIBUTION DES GAZ OU DES LIQUIDES (adduction d'eau E03B)

F17C RÉCIPIENTS POUR CONTENIR OU EMMAGASINER DES GAZ COMPRIMÉS, LIQUÉFIÉS OU SOLIDIFIÉS; GAZOMÈTRES À CAPACITÉ FIXE; REMPLISSAGE OU VIDAGE DE RÉCIPIENTS DE GAZ COMPRIMÉS, LIQUÉFIÉS OU SOLIDIFIÉS (emmagasiner des fluides dans des excavations ou cavités naturelles ou artificielles souterraines B65G 5/00; construction ou assemblage de réservoirs de stockage en vrac par l'emploi des techniques du génie civil E04H 7/00; gazomètres à capacité variable F17B; machines, installations ou systèmes de liquéfaction ou de réfrigération F25)

Schéma général

RÉCIPIENTS AVEC PRESSION;	REEMPLISSAGE; VIDAGE	5/00, 6/00;
RÉCIPIENTS SANS PRESSION; DÉTAILS		7/00, 9/00
1/00; 3/00;	UTILISATION DE SOLVANTS OU	
13/00	D'ABSORBANTS DES GAZ.....	11/00

	<u>Note</u>
1/00 Réipients sous pression, p.ex. bouteilles de gaz, réservoirs de gaz, cartouches échangeables (appareils pressurisés à des fins autres que l'emmagasiner, voir les sous-classes appropriées telles que A62C, B05B; combinés avec des véhicules, voir les sous-classes appropriées de B60 à B64; réipients sous pression en général F16J 12/00)	Le présent groupe <u>couvre</u> :
1/02 . comportant des renforcements [4]	– le remplissage des réipients pour l'emmagasiner des gaz comprimés ou liquéfiés;
1/04 . . Enveloppes protectrices	– le remplissage des appareils pressurisés, dans la mesure où celui-ci n'est pas couvert par une seule autre sous-classe, p.ex. A62C, B05B.
1/06 . . . constituées par un enroulement de bandes ou de matériaux filiformes p.ex. fils métalliques [4]	5/02 . pour le remplissage avec des gaz liquéfiés
1/08 . . Renforcements faisant corps, p.ex. nervures	5/04 . . nécessitant le recours à la réfrigération, p.ex. remplissage avec de l'hélium ou de l'hydrogène
1/10 . avec des moyens pour assurer une protection contre la corrosion, p.ex. due à un acide à l'état gazeux (moyens pour empêcher la corrosion de matériaux métalliques, l'entartrage ou les incrustations en général C23F) [4]	5/06 . pour le remplissage avec des gaz comprimés
1/12 . avec des moyens pour assurer une isolation thermique (isolation thermique en général F16L 59/00) [4]	6/00 Procédés ou appareils pour remplir des réipients non sous pression de gaz liquéfiés ou solidifiés [3]
1/14 . en aluminium; en acier amagnétique	7/00 Procédés ou appareils pour vider les gaz liquéfiés, solidifiés ou comprimés contenus dans des réipients sous pression, non couverts par une autre sous-classe
1/16 . en matériaux plastiques	7/02 . Vidage des gaz liquéfiés
	7/04 . . avec changement d'état, p.ex. vaporisation [3]
3/00 Réipients non sous pression	9/00 Procédés ou appareils pour vider les gaz liquéfiés ou solidifiés contenus dans des réipients non sous pression
3/02 . assurant une isolation thermique (isolation thermique en général F16L 59/00)	9/02 . avec changement d'état, p.ex. vaporisation
3/04 . . par des couches isolantes (F17C 3/08 a priorité)	9/04 . . Récupération de l'énergie thermique [3]
3/06 . . . sur la surface interne, c. à d. en contact avec le fluide stocké [4]	11/00 Utilisation de solvants ou d'absorbants des gaz dans les réipients
3/08 . . par des espaces où le vide a été fait, p.ex. vases de Dewar (pour usage domestique A47J 41/02)	13/00 Détails des réipients ou bien du remplissage ou du vidage des réipients
3/10 . . par des chemises à circulation de liquides ou à circulation de vapeur	13/02 . Adaptations spéciales des dispositifs indicateurs, de mesure ou de contrôle (métrologie en général G01)
3/12 . assurant une protection contre la corrosion, p.ex. due à un acide à l'état gazeux (protection contre la corrosion en général C23F)	13/04 . Disposition ou montage des soupapes (soupapes en soi F16K)
5/00 Procédés ou appareils pour remplir des réipients sous pression de gaz liquéfiés, solidifiés ou comprimés (addition de propergols à des réceptacles pour aérosol B65B 31/00)	13/06 . Fermetures, p.ex. couvercles, organes frangibles (fermetures pour réceptacles en général B65D)
	13/08 . Dispositions de montage des réipients
	13/10 . Dispositions contre le gel
	13/12 . Aménagements ou montage de dispositifs pour prévenir ou atténuer les effets d'explosion (pièges à flammes A62C 4/00)